



Cours de Français Langue Étrangère - Tarifs 2020 en €

COURS INTENSIF		
20h/semaine en groupe international, 4h/jour, à partir de 16 ans - 12 stagiaires maximum/classe		
Une rentrée chaque lundi en cours intensif sauf niveau débutant* et jours fériés*		
* Rentrées spécifiques niveau débutant : 6 janvier - 2 mars - 4 mai - 6 juillet - 3 août - 7 septembre - 12 octobre		
Durée du séjour	Prix à la semaine en €	
1 à 6 semaines	295 €	
7 à 12 semaines	280€	
13 à 18 semaines	265 €	
19 à 23 semaines	255 €	
24 à 35 semaines	205 €	
36 semaines et +	180 €	
COURS PARTICULIERS		
Nombre d'heures de cours	Français général	Français de spécialité
	Grammaire Vocabulaire Phonétique Conversation - Civilisation Communication écrite /orale Préparation au DELF A1 à B2	Sciences & Techniques - Médecine Affaires - Relations internationales Tourisme - Hôtellerie/Restauration Préparation au DALF, A-Level, IB
En complément des cours intensifs - Prix à la semaine en €		
3h/semaine	195 €	225 €
6h/semaine	360 €	420 €
10h/semaine	550 €	650 €
En cours principal** - Prix à l'heure en €		
1 à 9 heures	65 €	75 €
10 heures et +	55 €	65 €
ATELIER D'EXPRESSION ORALE		
En complément des cours intensifs - du 6 juillet au 28 août		
Atelier d'1 à 8 semaines 3 heures/semaine	1 heure et demie les mardis et jeudis après-midi : 14h - 15h30	50 €/semaine
STAGES PÉDAGOGIQUES POUR PROFESSEURS - Formation en groupe international		
Stage d'1 à 3 semaines 25h/semaine	6-10 Juillet /13-17 Juillet /20-24 Juillet	390 €/semaine
PACK D'ACTIVITÉS EN APRÈS-MIDI		
SPORTS NAUTIQUES : Catamaran, dériveur, planche à voile, kayak, paddle, openbic	Juillet / Août	250 €/semaine

** Un minimum de 15h/semaine doit être acheté pour pouvoir être hébergé en famille d'accueil

Frais d'inscription : 50 €

* Jours fériés 2020 : 13 avril, 1-8-21 mai, 1^{er} juin, 14 juillet, 11 novembre. Attention ! Les heures de cours ne sont pas rattrapées sauf pour les stages pédagogiques pour professeurs et les cours particuliers. Le Ciel Bretagne sera fermé du lundi 21 décembre 2020 au vendredi 1^{er} janvier 2021



Hébergements - Tarifs 2020 en €

FAMILLE D'ACCUEIL	
<ul style="list-style-type: none"> • Du dimanche soir au samedi matin • Demi-pension du lundi au vendredi • Pension complète samedi et dimanche • Transfert aller-retour inclus (aéroport ou gare de Brest) 	<p>224 € / semaine 32 € / nuit supplémentaire</p>
CITÉ UNIVERSITAIRE (de mars à août)	
<ul style="list-style-type: none"> • Chambre de 9 m² dans résidence rénovée en 2013 • Salle d'eau individuelle (lavabo + wc + douche) • Réfrigérateur individuel • Cuisine à partager par étage 	<p>De 10 € à 30 € la nuit* Selon période et durée du séjour 10 € de frais de réservation</p>
APPART-HÔTELS / HÔTELS	
<p>Appart City (Appart-hôtel) Appartements équipés, du studio au T4 Près de la place de Strasbourg</p>	<p>À partir de 50 € / nuit*</p>
<p>Hôtel Center Chambres classiques et chambres avec kitchenettes</p>	<p>À partir de 70 € / nuit*</p>
<p>L'Amirauté*** En centre-ville de Brest</p>	<p>À partir de 107 € / nuit*</p>

* Sous réserve de disponibilité. Les prix sont donnés à titre indicatif et peuvent être soumis à des modifications.

Restauration à la cafétéria de l'école - Tarifs 2020 en €

Prix donnés à titre indicatif, susceptibles de modification

LES FORMULES DU MIDI		SANDWICHES	
Plat chaud <u>ou</u> plat froid	7 €	Sandwich au thon	3 €
Plat chaud + entrée <u>ou</u> dessert <u>ou</u> boisson	8.50 €	Sandwich au jambon	2.50 €
Plat chaud + entrée + dessert <u>ou</u> boisson	9.50 €	Sandwich au poulet	3 €
Plat chaud + entrée + dessert + boisson	10.50 €		



Conditions générales de vente

• Inscription

Les cours organisés par le Ciel Bretagne sont ouverts aux jeunes à partir de 16 ans ainsi qu'aux adultes ; les programmes pour groupes scolaires s'adressent aux jeunes à partir de 14 ans. Toute inscription ne pourra être considérée comme définitive que si elle est accompagnée d'un acompte de 153 €. Toute inscription intervenant à moins de 30 jours de la date de début de stage fera l'objet d'un règlement intégral. Une confirmation d'inscription vous sera adressée par le Ciel Bretagne avec les coordonnées de votre logement dans la mesure où la réservation de celui-ci lui aura été confiée.

• Paiement de votre séjour

Afin d'éviter des frais bancaires excessifs, nous vous conseillons vivement d'effectuer les paiements de votre acompte ou du solde de votre inscription par carte bancaire.

- Acompte

Quelle que soit la formule choisie, acompte de 153 €, payable par carte bancaire, chèque de banque, Travelers chèques en Euros. Les paiements doivent être effectués en Euros à l'ordre du Ciel Bretagne (indiquer le nom de la personne qui effectue le séjour). L'inscription n'est confirmée qu'à réception de votre acompte.

- Solde

Le solde du montant de votre séjour doit être acquitté 30 jours avant la date de votre arrivée au Ciel Bretagne.

- Pour toute inscription 30 jours avant le démarrage, la totalité du montant sera à payer en une fois.

Informations bancaires:

Détenteur du compte: CCI Métropolitaine Bretagne Ouest

Banque : BPO Banque Populaire de l'Ouest, 8 rue Saint-Saëns - 29200 Brest - France

IBAN : FR76 1380 70005 610931948805465

BIC : CCBPFRPPNAN

• Arrivée

Si vous avez choisi l'hébergement en famille d'accueil, celle-ci pourra vous prendre en charge à votre arrivée à Brest, à condition que vous lui ayez communiqué, deux semaines auparavant, le jour, l'heure et le lieu de votre arrivée.

Pour les autres modes d'hébergement, le transfert est à votre charge.

• Hébergement

- En famille d'accueil : nos cours démarrant le lundi matin (sauf jours fériés), votre famille vous accueillera le dimanche soir à la gare ou à l'aéroport de Brest. Le samedi matin, jour de votre départ, elle vous y reconduira. Toute arrivée avant le dimanche soir ou toute prolongation fera l'objet d'un supplément.

L'hébergement en famille comprend :

- . la demi-pension du lundi au vendredi : le repas du soir, la nuit en chambre individuelle, le petit déjeuner ;
- . la pension complète le week-end.

Il ne peut être procédé à aucun remboursement partiel du montant de l'hébergement. Toute semaine commencée est due.

- Autres hébergements : toute autre réservation peut être effectuée par le Ciel Bretagne à votre demande.

Le règlement s'effectue directement auprès du prestataire.



• Jours fériés

Le centre est fermé durant les jours fériés légaux ; les heures non effectuées ne seront ni récupérées ni remboursées.

• Interruption/absence

En cas d'interruption ou de départ anticipé, les frais de cours ne seront pas remboursés.

Tout cours, toute heure, journée ou partie de cours non suivis par l'étudiant ne donneront droit à aucun remboursement, compensation ou report.

• Annulation

Toute annulation doit être faite par écrit :

- si elle intervient plus de 10 jours avant le début du stage, le remboursement de la somme versée est intégral ;

- si elle intervient pendant les 10 jours qui précèdent le début du stage, le montant de l'acompte est conservé par le centre.

Tout stage commencé est entièrement dû et ne fera l'objet d'aucun remboursement.

En cas d'un nombre insuffisant d'auditeurs dans un cours, le Ciel Bretagne se réserve le droit de le reporter ou de réduire le volume horaire.

• Assurance personnelle

Nous vous conseillons vivement de prévoir une assurance personnelle pour tout problème pouvant survenir au cours de votre séjour, et plus particulièrement en cas de maladie ou d'hospitalisation.

• Droit à l'image

Sauf avis contraire du participant à l'inscription, le Ciel Bretagne peut être amené à prendre des photos ou des vidéos des étudiants et à les utiliser dans ses documents d'information et de communication.

• Réclamations

L'étudiant devra adresser un courrier détaillé au Ciel Bretagne qui s'engage à étudier attentivement toute réclamation. En cas de différend survenant entre les parties, celles-ci conviennent de mettre en œuvre tous les moyens utiles pour trouver une solution amiable avant toute saisie d'une juridiction.

• Exclusion

Si le comportement de l'étudiant est de nature à nuire au bon déroulement des prestations (cours, hébergement, activité de loisirs) ou à la réputation du Ciel Bretagne, l'étudiant sera immédiatement exclu, sans préavis ni remboursement.

• Responsabilité

Le Ciel Bretagne ne saurait être tenu responsable des pertes, dommages ou préjudices subis par des personnes ou des biens, et quelles qu'en soient les causes, à l'exception des cas où sa responsabilité est expressément prévue par la loi française.